

Artistes-auteur·ices

Structurer son activité

Module 1

Le régime de l'artiste-auteur·rice

3 journées

• en présentiel

→ 14, 15 et 17 mai 2024 • 9h30 - 13h et 14h - 17h30

• Au BBB centre d'art

Objectifs du module

- Créer son activité juridiquement, fiscalement et socialement
- Maîtriser les particularités du régime de l'artiste-auteur·rice et facturer selon les champs d'application du régime
- Connaître les statuts adaptés aux activités ne rentrant pas dans le champs d'application du régime de l'artiste-auteur·rice, les gérer en autonomie
- Identifier, comprendre et appliquer les différents modèles de contrats de cession de droits d'auteur·rice et pouvoir en établir un en fonction de son projet

Programme détaillé

- **Première journée : Se saisir des spécificités du régime artiste-auteur·rice**
 - Présentation des activités de l'artiste-auteur·rice selon la nouvelle nomenclature 2023 et identification des interlocuteur·rices et organismes compétent·es
 - Démarches d'inscription juridiques, fiscales et sociales
 - Choix d'une option fiscale, gestion de sa comptabilité
- **Deuxième journée : Appréhender le cadre social du régime de l'artiste-auteur·rice et exercer une pluriactivité**
 - Système de cotisation, déclaration de revenus auprès de l'URSSAF artiste-auteur·rice
 - Focus sur la facturation
 - Pluriactivité : inventaire des statuts possibles sur la base des activités développées
- **Troisième journée : Connaître les principes essentiels du droit d'auteur et vérifier leurs applications dans les contrats de cession et factures**
 - Prérogatives du droit d'auteur·rice : protection des droits moraux et patrimoniaux
 - Organismes en charge de la protection des droits
 - Typologies des contrats de cession de droit d'auteur·rice et mentions obligatoires

Intervenante

Pauline Grasset, coordinatrice de l'accompagnement au BBB centre d'art. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, d'un diplôme de Conseillère en insertion professionnelle (CIP) et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est spécialisée dans le régime de l'artiste-auteur·rice (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur·rice et la contractualisation.

Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, ateliers en groupes, mises en situation et partage d'expériences.

Supports de formation

Supports de cours (diaporama synthétique), guides, livrets et fiches ressources, outils administratifs (factures, registre comptable, modèles de contrat), sous format électronique et dans un padlet.

Prérequis spécifiques

Aucun

Artistes-auteur·ices

Structurer son activité

Module 2

Les aides publiques et le mécénat

2 journées

• en présentiel

→ 23 et 24 mai 2024 • 9h30 - 13h et 14h - 17h30

• Au BBB centre d'art

Objectifs du module

- Connaître les aides du secteur public pour les artistes visuel·les
- Connaître le fonctionnement et enjeux du mécénat
- Savoir intégrer les aides publiques et le mécénat au financement de ses projets artistiques

Programme détaillé

- **Première journée : Les aides publiques accessibles aux artistes visuel·les**
→ Découvrir les aides attribuées par la Drac, le Cnap et la Région Occitanie aux artistes visuel·les : conditions, éligibilité des projets, montage des dossiers
→ Atelier de ciblage et exercices d'argumentation auprès des différent·es interlocuteur·rices institutionnel·les
- **Deuxième journée : Intégrer la question du mécénat dans un projet artistique**
→ Les modèles et l'organisation du mécénat en France.
→ Méthodologie pour construire un projet avec une entreprise et définir une tactique d'approche pertinente et efficace.

Intervenantes

Juliette Pym, coordinatrice des formations au BBB centre d'art. Titulaire d'un master en arts plastiques et en études culturelles, elle a travaillé dans la production de projets artistiques au sein de plusieurs structures culturelles et mené une recherche théorique sur la Critique institutionnelle au sein du laboratoire CLARE/ARTES (Université Bordeaux Montaigne). Elle est spécialisée en méthodologie de présentation du travail artistique à l'oral et à l'écrit et en histoire de l'art contemporain.

Marine Lang, déléguée générale, Mécènes du Sud Montpellier-Sète. Marine Lang dirige Mécènes du Sud Montpellier-Sète, collectif de 40 entreprises pour le soutien à l'art contemporain. L'association produit chaque année oeuvres, projets et événements, et établit une programmation d'expositions dans un lieu dédié de 150m², à Montpellier. Marine Lang a travaillé précédemment pour les services des publics du Magasin à Grenoble (38) et du Musée régional d'art contemporain à Sérignan (34). Elle est également commissaire d'expositions.

Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, exercices pratiques et mises en situation.

Supports de formation

Supports de cours (diaporama synthétique), guides, livrets et fiches ressources, outils administratifs (rescrit fiscal et textes de loi), sous format électronique.

Prérequis spécifiques

Aucun

Artistes-auteur·ices

Structurer son activité

Module 3

Les appels à candidature

3 journées

• en présentiel

→ 21 et 22 mai et 4 juin 2024 • 9h30 - 13h et 14h - 17h30

• Au BBB centre d'art

Objectifs du module

- Connaître les typologies de résidences et les contextes d'intervention d'un·e artiste visuel·le et choisir les plus adapté·es à sa pratique
- Concevoir et proposer un projet dans l'espace public : contenu, formes de financement, éléments administratifs
- Savoir monter un dossier de réponse à un appel à candidature

Programme détaillé

- **Première journée : Concevoir un projet de résidence**
→ Les typologies et le déroulement des résidence : principes de base, conditions financières et rémunération, production et co-production, interventions auprès de publics
→ Ateliers collectifs et individuels : répondre à un cahier des charges
- **Deuxième journée : Construire un projet dans l'espace public**
→ Méthodologie de construction d'un projet d'art contemporain dans l'espace public
→ Les attendus, les opportunités et les écueils et les dispositifs de financement
→ Exemples de projets dans l'espace public
- **Toisième journée : Ateliers réflexifs**
→ Présentation par les participant·es d'un projet personnel de recherche, de création, de production et/ou d'intervention artistique dans le cadre d'un appel à candidature et retours collectifs

Intervenantes

Juliette Pym, coordinatrice des formations au BBB centre d'art. Titulaire d'un master en arts plastiques et en études culturelles, elle a travaillé dans la production de projets artistiques au sein de plusieurs structures culturelles et mené une recherche théorique sur la Critique institutionnelle au sein du laboratoire CLARE/ARTES (Université Bordeaux Montaigne).

Lucie Delepierre, co-directrice au BBB centre d'art. Diplômée d'une maîtrise en Histoire de l'art et d'un master professionnel en médiation culturelle de l'art, elle a occupé le poste de médiatrice chargée des publics au centre d'art image/imatge à Orthez de 2009 à 2011 avant de coordonner le Pôle des publics du BBB centre d'art. Elle est membre active du Laboratoire des médiations en art contemporain Occitanie (LMAC) et du réseau national BLA ! Association des professionnels de la médiation en art contemporain.

Marie-Anne Chambost dirige Pointdefuite, une agence culturelle indépendante à but non lucratif de Bordeaux qui coordonne des projets de commandes artistiques Nouveaux commanditaires. En parallèle, elle apporte son expertise dans de nombreux projets de coopération menés par la Fabrique Pola, et dans le cadre d'une mission de valorisation d'oeuvres du 1% artistique produite à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine en développant des projets EAC avec des collégiens et lycéens).

Artiste, producteur, mais aussi galeriste et commissaire d'exposition, **Irwin Marchal** enchaîne les activités et les événements. De 2015 à 2020 il crée et dirige la galerie Silicone à Bordeaux, avant de travailler pour la mairie de Bordeaux comme coordinateur des projets de la Base Sous-Marine de Bordeaux. Aujourd'hui ses activités se concentrent autour de la programmation et l'organisation d'expositions itinérantes, sur la coordination et l'accompagnement de projets artistiques dans l'espace public ainsi que sur la formation et la transmission.

Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, exercices pratiques et mises en situation, ateliers réflexifs avec retours collectifs (partage de ressources entre pairs)

Supports de formation

Supports de cours (diaporama synthétique), grilles méthodologiques, guides pratiques, fiches ressource, exemples de dossiers et de documents contractuels, bibliographie.

Prérequis spécifiques

Avoir une base de projet artistique écrit (intention, forme, collaborations envisagées) qui nécessite l'obtention d'une résidence ou d'un appel à projets

Module 4

Le budget prévisionnel

2 journées

- 1 session en présentiel
- 1 session en distanciel

→ 27 et 28 mai 2024 • 9h30 - 13h et 14h - 17h30
→ 15 et 17 octobre 2024 • 9h30 - 13h et 14h - 17h30

- Au BBB centre d'art
- En distanciel (Zoom)

Objectifs du module

- Acquérir une méthodologie pour la rédaction du budget prévisionnel et le suivi budgétaire d'un projet artistique
- Construire un budget prévisionnel pour un projet en cours ou à venir

Programme détaillé

- **Première journée : Méthodologie**
→ Le budget prévisionnel : les postes de dépense, les règles de base, suivi et méthodologie.
→ Les différents types de budget (budget de demande d'aide à la création, d'exposition, d'atelier pédagogique...) et méthodes d'évaluation des montants préconisés.
- **Deuxième journée : Construire son budget prévisionnel**
→ Cas pratique : élaboration par les participant·es d'un budget prévisionnel pour un projet artistique.

Intervenante

Juliette Pym, coordinatrice des formations au BBB centre d'art. Titulaire d'un master en arts plastiques et en études culturelles, elle a travaillé dans la production de projets artistiques au sein de plusieurs structures culturelles et mené une recherche théorique sur la Critique institutionnelle au sein du laboratoire CLARE/ARTES (Université Bordeaux Montaigne).

Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, exercices et cas pratiques, travail sur les outils existants et tutorat (accompagnement au montage budgétaire).

Supports de formation

Supports de cours (diaporamas synthétiques), barèmes et recommandations tarifaires, modèles et exemples de budgets, sous format électronique.

Prérequis spécifiques

Avoir un ordinateur personnel avec un logiciel de type Excel

Module 5

Le plan d'action

2 journées

• en présentiel

→ 30 et 31 mai 2024 • 9h30 - 13h et 14h - 17h30

• Au BBB centre d'art

Objectifs du module

- Savoir fixer des objectifs stratégiques et opérationnels et savoir planifier la poursuite de ses objectifs dans le temps
- Construire un plan d'action individuel à partir des apports de la formation "Structurer son activité"

Programme détaillé

- **Première journée : Définition du plan d'action**
 - Méthodologie pour définir ses objectifs stratégiques et pour les décliner en objectifs opérationnels
 - Elaboration d'un plan d'action individuel à partir des objectifs et de l'analyse de ses outils de communication
- **Deuxième journée : Démarrage du plan d'action**
 - Travail personnel accompagné
 - Restitution collective

Intervenante

Juliette Pym, coordinatrice des formations au BBB centre d'art. Titulaire d'un master en arts plastiques et en études culturelles, elle a travaillé dans la production de projets artistiques au sein de plusieurs structures culturelles et mené une recherche théorique sur la Critique institutionnelle au sein du laboratoire CLARE/ARTES (Université Bordeaux Montaigne). Elle est spécialisée en méthodologie de présentation du travail artistique à l'oral et à l'écrit et en histoire de l'art contemporain.

Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : apports méthodologiques, travail sur les outils existants des participant.es, tutorat (travail personnel accompagné) et retours collectifs (apprentissage par les pairs)

Supports de formation

Outil plan d'action, fiches méthodologiques

Prérequis spécifiques

Avoir suivi au moins un des modules de la formation "Structurer son activité"

Informations pratiques

Accueil

● Pour les modules en présentiel

La formation se déroulera au BBB centre d'art, 96 rue Michel Ange, 31200 Toulouse.

→ Bâtiment en rez-de-chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite.

● Pour les modules en distanciel

La formation se déroulera sur Zoom à l'aide d'un lien de connexion que nous vous fournirons une fois votre inscription validée. Si vous ne vous êtes jamais connecté·e avec Zoom, il vous sera nécessaire de télécharger l'application sur votre ordinateur : www.zoom.us/download

Renseignements & inscriptions

Clôture des inscriptions 1 mois avant la formation. L'inscription est définitive une fois le positionnement pédagogique effectué et le paiement ou la prise en charge validés.

Audrey Lucazeau • référente administrative
→ admin.ressource@lebbb.org | 05 61 13 50 33

Accessibilité & handicap

Si vous avez besoin d'un aménagement particulier ou d'une adaptation spécifique de la formation en termes de supports, de rythme, d'équipements, nous sommes à votre écoute.

Juliette Pym • référente pédagogique & handicap
→ formation@lebbb.org

Tarifs*

- Parcours individuels • 40€ heure
- Formation groupe • 140€ heure

*Ces tarifs peuvent être amenés à évoluer au cours de l'année.

Financement

→ Contactez-nous avant toute démarche !

→ Si vous êtes artiste·auteur·rice, l'Afdas peut financer vos formations et dans certains cas le transport et l'hébergement, sous conditions : www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs.

→ Si vous êtes demandeur·euse d'emploi et que vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité Afdas ou de votre OPCO, la Région Occitanie finance vos formations au BBB centre d'art sur prescription de votre conseiller·e pôle emploi (nombre de places limité, sous conditions).

→ Si vous êtes salarié·e ou travailleur·euse indépendant·e, se rapprocher de votre employeur·euse et/ou de l'Opérateur de compétences (OPCO) dont vous dépendez (Afdas, Uniformation, FIF-PL, etc.).

- Vous avez le droit à la formation !
- Le BBB centre d'art vous accompagne dans votre demande de financement.

Indicateurs 2023

- 96 stagiaires
- 585 heures de formation dont 405 heures pour la formation « Profession artiste »

- 100% des stagiaires sont satisfait·es ou très satisfait·es de leur formation

Accès

BBB centre d'art

96, rue Michel-Ange
31200 Toulouse

- Métro Barrière de Paris, ligne B
- Bus lignes 27 et 41
- Station VélôToulouse 252 et 153
- Bâtiment en rez-de-chaussée, accessible aux personnes à mobilité réduite.



Financé par
l'Union européenne



Le BBB centre d'art est un organisme de formation certifié Qualiopi et remplit les 21 critères du Décret Qualité Datadoc.